

ORGANISER ET GERER 8 points

- Organiser le travail
- Gérer le poste de travail
- Gérer les produits et le matériel

REALISER 10 points

- Conditionner des produits alimentaires
ou
- Distribuer les produits alimentaires et les repas

dont 5 points pour le respect des règles d'hygiène et/ou de la réglementation

La capacité "s'informer" sera évaluée et incluse à raison de 2 points dans la capacité "réaliser" selon le type de sujet.

Tenue adaptée au sujet 2 points

TOTAL 20 points

ACADEMIE DE CAEN	BEP + CAP	Session 2000
Durée : 2 heures maxi	Feuille : 1/1	BIOSERVICES dominante A.T.A AGENT TECHNIQUE D'ALIMENTATION
B A R E M E		EP2 : Distribution